



CONVENT 6017

4

**4^{ème} Séance Plénière
du vendredi 25 août 2017 (après-midi)**

Compte rendu succinct des débats et votes

Reprise des Travaux à 14 h 12

Vérification des présences par vote électronique

La validation des présences fait apparaître que le quorum est atteint avec 1257 présents.

Vote sur les Vœux à exécution immédiate avec incidence financière sur le budget et la Capitation

VIF-01 : 1ère Réunion du Collège du Convent de l'année N dès janvier année N

Avis de l'Orateur : Défavorable

Pour : 725

Contre : 509

La Proposition est REJETEE

VIF-02 : Conférence des Congrès: 2 réunions préparatoires des présidents de CR

Avis de l'Orateur : Défavorable

Pour : 883

Contre : 369

La Proposition est REJETEE

VIF-03 : Conférence des Congrès: 3 réunions préparatoires des présidents de CR

Avis de l'Orateur : Défavorable

Pour : 980

Contre : 286

La Proposition est REJETEE

VIF-04 : Gestion de l'informatique du G.:O.: D.: F.:

Avis de l'Orateur : Favorable

Pour : 1015

Contre : 244

La Proposition est ADOPTEE

VIF-05 : Mettre en place une programmation budgétaire triennale

Avis de l'Orateur : Défavorable

Pour : 473

Contre : 787

La Proposition est ADOPTEE

VIF-06 : Rendre Nationale et Permanente la Com. Conv. d'Etude pour un Revenu Universel inconditionnel

Avis de l'Orateur : Défavorable

Pour : 1073

Contre : 172

La Proposition est REJETEE

VIF-06 bis : Rendre Nationale et Permanente la Com. Conv. d'Etude Nationale pour un Revenu Universel inconditionnel

Avis de l'Orateur : Favorable

Pour : 695

Contre : 557

La Proposition est ADOPTEE

VIF-07 : Création d'une Commission Nationale permanente des Droits de l'Homme
Avis de l'Orateur : Défavorable
Pour : 982
Contre : 251
La Proposition est REJETEE

VIF-08 : Création d'une Commission Nationale Migrants Contraints
Avis de l'Orateur : Défavorable
Pour : 1020
Contre : 232
La Proposition est REJETEE

VIF-09 : Création d'une Commission de diffusion des informations sur Internet
Avis de l'Orateur : Défavorable
Pour : 1188
Contre : 59
La Proposition est REJETEE

VIF-10 : Prolonger de 2 ans la Commission Nationale du Numérique
Avis de l'Orateur : Défavorable
Pour : 726
Contre : 509
La Proposition est REJETEE

VIF-11 : Réunions instances/ commissions: favoriser l'usage de la vidéoconférence
Avis de l'Orateur : Défavorable
Pour : 753
Contre : 484
La Proposition est REJETEE

VIF-12 : Etude sur la création d'une Cour des Sages
Avis de l'Orateur : Défavorable
Pour : 1203
Contre : 36
La Proposition est REJETEE

VIF-13 : Faciliter l'accès aux documents aux Frères malvoyants : traduction en braille, enregistrements audio
Avis de l'Orateur : Défavorable
Pour : 496
Contre : 721
La Proposition est ADOPTEE

VIF-14 : Traduction en allemand d'un ouvrage maçonnique
Avis de l'Orateur : Défavorable
Pour : 612
Contre : 640
La Proposition est ADOPTEE

VIF-15 : Traduire en espagnol et en anglais: la Constitution, le RG, le RIC et mises à jour
Avis de l'Orateur : Défavorable
Pour : 153
Contre : 1106
La Proposition est ADOPTEE

VIF-16 : Annexer au RG le règlement intérieur de l'INSM
Avis de l'Orateur : Favorable
Pour : 851
Contre : 387
La Proposition est ADOPTEE

VIF-17 : Rédaction d'un mémento résumant la pratique de la solidarité au sein du G.:O.: D.: F.:
Avis de l'Orateur : Défavorable
Pour : 972
Contre : 258
La Proposition est REJETEE

VIF-18 : Non-paiement de la part SOGOFIM dans une Loge d'affiliation
Avis de l'Orateur : Favorable
Pour : 1080
Contre : 157
La Proposition est ADOPTÉE

VIF-19 : Classement du G.:O.: D.: F.: au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO
Avis de l'Orateur : Défavorable
Pour : 1041
Contre : 208
La Proposition est REJETÉE

Présentation des propositions de Modification du Règlement Général en première lecture, avec incidence financière

Intervention du F.: de la Commission Conventuelle des Vœux et Règlement

Examen des propositions de modification de la Constitution en 1^{ère} lecture
CO-01 : Affirmation explicite du caractère initiatique de la F M (Article 1^{er} de la Constitution)
Avis de la C.:C.:V.:R.: : défavorable

CO-02 : Ajout « aux Droits de l'homme » dans l'Article 1^{er}
Avis de la C.:C.:V.:R.: : défavorable

CO-03 : Ajout : « des sciences et des arts » dans l'Article 1^{er}
Avis de la C.:C.:V.:R.: : défavorable

CO-04 : Ajout " et à la protection de la biosphère"
Avis de la C.:C.:V.:R.: : défavorable

CO-05 : Suppression de la notion de hiérarchie dans l'article 7
Avis de la C.:C.:V.:R.: : défavorable

La Parole circule :

Compte tenu du nombre de délégués demandant la parole, le Président propose la réduction du temps de parole par intervention à 1 minute

Avis de l'Orateur favorable

Pour : 998

Contre : 117

Le temps de prise de parole est réduit à 1 minute

R.: L.: « MARIANNE DE L'AN I », O.: de PARIS 3

Le Frère indique qu'il n'est pas sûr que nous soyons tous au clair avec le caractère initiatique de la Franc-Maçonnerie. Les textes constitutionnels doivent être clairs et précis.

R.: L.: « FREDERIC DESMONS LAICITE », O.: de PARIS 3

Art 01 à 04 : Le Frère propose de voter contre l'ajout de Laïcité à l'article 1 car plus on rajoute, plus le doute s'installe.

R.: L.: « NI MAITRES, NI DIEUX », O.: de PARIS 3

CO 05 : L'objectif est l'harmonisation et la cohérence de cet art avec lui-même. Favorable à cette proposition.

R.: L.: « L'ETOILE D'ORIENT », O.: de VITROLLES

Les adversaires des Arts ne manquent pas. L'adoption de cette proposition nous engagerait pour l'avenir !

R.: L.: « LA PROPAGATION DE LA VRAIE LUMIERE », O.: de TARBES

Le Frère propose d'introduire la protection de la biosphère dans l'Article 1 de la constitution du Grand Orient de France.

R.: L.: « LEI 3 BAOUS », O.: de NICE-VENTE

Il vaut mieux laisser des traces que des intentions. Le Frère est favorable à rajouter les droits de l'homme à notre Article 1.

R.: L.: « VEGA », O.: de NICE

Rappel de l'article 105 du Règlement Général. Les documents qui sont fournis au Grand Orient de France ne figurent pas sur les documents soumis aux votes. Le Frère demande qu'ils y figurent désormais.

R.: L.: « EGALITE JUSTICE PROGRES », O.: de SEDAN

Le Frère n'a pas terminé son intervention.

R.: L.: « REPUBLIQUE MALOINE », O.: de SAINT MALO

Il n'est pas nécessaire de rajouter tous ces points à notre Article 1.

R.: L.: « LE REVEIL DU HAUT QUERCY », O.: de SOUILLAC - PAYRAC

Notre Article 1 est un énoncé de principe. Ne créons pas un répertoire, même en annexe.

R.: L.: « LA PARFAITE UNION », O.: de RENNES

Ce qui caractérise la Franc-Maçonnerie c'est :

- L'emprunt d'un chemin qui n'existe pas mais qui se fait en marchant
- Nous marchons en agissant et nous agissons en marchant

Le F.: est favorable aux modifications.

R.: L.: « LE REVEIL DU BEARN », O.: de PAU

De même lorsque l'on ajoute un adjectif à un nom, on en change le sens ; Il en est de même quand on veut modifier l'Article 1.

R.: L.: « LA CLEMENTE AMITIE », O.: de PARIS 1

Domage que les avis de la Commission Conventuelle Permanente Vœux et Règlement ne soient pas motivés.

Par ailleurs, préciser que la Franc-Maçonnerie est un ordre initiatique, c'est imposer la générosité et montrer la puissance de notre collectif.

R.: L.: « LE BONHEUR - DIDEROT », O.: de PARIS 4

La vertu d'une constitution est de rester longtemps figée. Le F.: propose de rejeter toutes les propositions de modifications de la Constitution.

R.: L.: « L'EUROPE DES LUMIÈRES », O.: de PARIS 3

On ne doit toucher l'Article 1 qu'avec beaucoup de prudence. Si on rajoute des qualificatifs « 300 ans » après la création de la Maçonnerie, cela fera polémique. Donc ne changeons rien.

Passage aux votes :

CO-01 : Affirmation explicite du caractère initiatique de la F.: M.: (Article 1er de la Constitution)

Avis du F.: Orateur : Défavorable

Pour : 1089

Contre : 135

La Proposition est REJETEE

CO-02 : Ajout « aux Droits de l'homme » dans l'Article 1^{er}

Avis du F.: Orateur : Défavorable

Pour : 1125

Contre : 100

La Proposition est REJETEE

CO-03 : Ajout : « des sciences et des arts » dans l'Article 1^{er}

Avis du F.: Orateur : Défavorable

Pour : 1136

Contre : 85

La Proposition est REJETEE

CO-04 : Ajout " et à la préservation de la biosphère "

Avis du F.: Orateur : Défavorable

Pour : 1155

Contre : 62

La Proposition est REJETEE

CO-05 : Suppression de la nation de hiérarchie dans l'article 7

Déclaré irrecevable par la Commission Conventuelle des Vœux et Règlement

Rapport de la Commission Nationale du Numérique

Le texte intégral de ce discours a été intégré aux sacs des Frères et Sœurs Délégués.

Le Président Pierre DANIEL rappelle l'historique de la création de cette Commission. La 1^{ère} réunion a eu lieu fin mars, il s'agissait bien de répondre à un questionnement technique et sociétal et non technique. Le numérique est-il soluble dans l'humanisme ? Que doivent faire les francs-maçons dans ce cadre ?

Les résultats des travaux sont tracés dans le document remis aux délégués. Ne risquons pas d'enfermer notre questionnement. Le Rapporteur Jean-Christophe FRACHET précise les conditions de vie attachées au numérique. Le rapport au temps et à l'espace a changé. Et pourtant, nous avons encore l'impression de gâcher notre temps. De plus nous faisons et défaisons, comme le numérique qui permet de dématérialiser puis de rematérialiser grâce aux imprimantes 3D. Nous passons de la société industrielle à la société d'information. Comment nos valeurs de la République vont-elles intégrer ces aspects ?

Beaucoup de spécialistes travaillent déjà dans ce domaine et réfléchissent à son environnement. Il s'agit pour nous de faire des propositions en tant que francs-maçons.

- Que devient l'Homme ? Alors que tout est écouté et numérisé, on peut même anticiper grâce au big-data. On peut même rajouter de la vie à des robots. Les implants permettent de créer des cyber-hommes. Et les robots, avec l'intelligence artificielle, deviennent-ils « Hommes » ?
- Que devient la société ? Les entreprises numériques deviennent plus riches que les états. Au point que certains états nomment des ambassadeurs auprès de ces sociétés. La bourse gère selon des algorithmes. Les machines prennent le pas.

- Que devient la République ? La République est un choix de société et s'exerce sur une communauté de citoyens libres et égaux en droit.

Au regard de ces principes, nous nous sommes éloignés des impacts du numérique qui profitent à quelques-uns. Les sociétés commandent et ne payent pas l'impôt. L'uberisation devient la règle.

Tout homme est présumé innocent. Par contre avec le numérique, nous sommes à l'ère du « tous capables, tous surveillés ». En fait derrière cette question c'est toute la règle du vivre ensemble qui se pose.

Vote sur l'adoption du rapport de la Commission Nationale du Numérique

La parole circule :

Le Président propose la réduction du temps de parole par intervention à 2 minutes

Avis de l'Orateur : Favorable

Pour : 963

Contre : 101

Le temps de prise de parole est réduit à 2 minutes

R.:.L.:. « SCOLA SAPIENTIAE », O.: de BRIGNOLES

Cette Commission a un rôle prospectif fondamental. La prise en charge éducative de nos enfants est, de fait, menacée par un outil qui n'est pas forcément totalement maîtrisé. L'évolution des systèmes est tellement rapide. La mesure des impacts sociétaux n'en est pas rendu aisée.

R.:.L.:. « LEON GAMBETTA, L'ATELIER REPUBLICAIN », O.: de PARIS 4

Le Frère exprime sa satisfaction de voir les problématiques soulevées par la Commission. Le Grand Orient de France montre qu'il vit bien dans son époque. Ces nouveaux chantiers devront cependant être en cohésion avec ceux de la Commission Nationale de Santé et Bioéthique.

R.:.L.:. « ROSARIO DE ACUNA », O.: de GIJON

L'importance de cette Commission est énorme, même s'il y a omission des aspects moraux : par exemple sur le fait que l'intelligence artificielle va décider de la vie et de la mort des humains. Que doit-on faire ? Doit-on réglementer en la matière ? L'intelligence artificielle génère des mécanismes avec des conséquences morales. Là-dessus les francs-maçons doivent agir.

R.:.L.:. « HUMANITE FUTURE », O.: de JUVISY

Que met-on derrière le numérique ? Maintenant on échange plus vite et on conserve l'information. Il s'agit d'une évolution, et peut-être pas forcément d'une transformation. En mettant le masque du numérique sur des problématiques effrayantes, on masque ainsi un certain nombre d'autres questions et considérations.

R.:.L.:. « SPARTACUS », O.: de PARIS 4

Sur ce sujet on devrait s'attendre à entendre ce qui se dit partout. Ça n'a pas été le cas. On a entendu un travail riche et profond.

R.:.L.:. « SOPHIA TOLOSIS », O.: de TOULOUSE

Le Frère est heureux des débuts de cette Commission. Il émet le souhait de travailler en pleine cohérence avec les autres Commissions Nationales.

R.:.L.:. « COMBATS », O.: de PARIS 4

Le rapport a été riche, fécond et prometteur. La reconduction de cette Commission est pour moi évidente. Elle est au commencement de sa mission. Il faut lui donner le temps d'aborder des questions de dimension éthique ... Cette Commission va permettre de s'interroger sur la neutralité des techniques dans notre modernité. Nous, francs-maçons, nous devons être sur ce terrain du numérique.

R.:.L.:. « PROSPECTIVE MAÇONNIQUE », O.: de PARIS 4

Le changement est Constant. Mais il n'est pas linéaire. Le numérique c'est l'intrusion dans le secret, dans l'intimité. Le numérique est comme l'eau. Il peut être source de vie ou source de mort. Nous devons pouvoir maîtriser ce dossier si nous voulons garder nos valeurs.

R.:.L.:. « PROJET », O.: de REIMS

En citant Ramsay, notre Frère présente le numérique comme une menace pour l'humanité. L'être humain doit être respecté dans son humanité face au développement du numérique. Sinon, l'homme deviendra esclave de la machine avec risque de disparition.

Vote sur le Rapport de la Commission Nationale Numérique

Avis de l'Orateur : FAVORABLE

Pour : 1127

Contre : 48

Le rapport est ADOPTÉ.

Vote sur la reconduction de la Commission Nationale Numérique pour une période d'1 an

Avis de l'Orateur FAVORABLE

Pour : 1125

Contre : 57

La reconduction de la Commission Nationale Numérique pour une période d'1 an est ADOPTÉE

Rapport de la Commission Conventuelle d'Etude de la Mise en Œuvre d'un Revenu Universel Inconditionnel

Le texte intégral de ce discours est mis à la disposition des Frères et Sœurs Délégués.

Le Président, Jacques FELLER, précise que cette Commission a voulu inscrire ce sujet dans la démarche maçonnique. Elle s'est appuyée sur les travaux des Commissions régionales. Doit-on intégrer cette question dans un nouveau contrat social ? Nous affranchir des aléas permet de libérer l'Homme.

Le Rapporteur Régis THYOT rappelle que c'est une très vieille idée. Quel intérêt alors d'étudier cette question avec notre regard de maçon ? Etudier le RUI c'est respecter l'humain ? C'est le lien entre la liberté, l'égalité et la solidarité. En cela c'est un pari sur l'homme. La recherche de nouvelles formes de travail devient un élément majeur de nos choix de société. C'est nous interroger sur notre rapport au travail. Cette question peut aussi se travailler avec la Commission Numérique.

Le Rapporteur ouvre de nombreuses pistes de réflexion qui conduisent à modifier les rapports sociaux dans l'intérêt d'un équilibre entre tous les hommes. C'est une nouvelle forme d'affranchissement par rapport à tous les pouvoirs notamment économiques.

Le travail continue....

La parole circule :

Compte tenu du nombre d'intervenants, le Président propose la réduction du temps de parole par intervention à 1 minute.

Avis de l'Orateur : Favorable

Pour : 919

Contre : 122

Le temps de prise de parole est réduit à 1 minute

R.:L.: « COMMUNE », O.: de PARIS 3

Le rapport ne reflète pas le travail fourni par les Loges lors de cette année maçonnique. Je ne voterai donc pas ce rapport.

R.:L.: « L'ETOILE DES DEUX POLES », O.: de TROUVILLE SUR MER

On a beaucoup travaillé en tant que francs-maçons pour l'établissement d'un nouveau contrat social. Essayons de voir un peu plus loin que le cadre de notre société.

R.:L.: « PORT ESPERANCE », O.: de MELUN

La problématique est celle de l'activité humaine et non pas seulement celle du travail.

R.:L.: « ULYSSE-ENFANTS D'EOLE », O.: de PARIS 4

De quoi parlons-nous ? Il est temps de nous demander de nous rendre compte de ce qu'est notre humanité et notre société aujourd'hui, et donc de définir et de porter cette initiative, même si elle s'appelle autrement...

R.:L.: « UNION ET AUDACE », O.: de VILLENEUVE SAINT GEORGES

Le Frère exprime sa satisfaction d'avoir entendu ce rapport avec tout ce qu'il comporte pour l'avenir.

Le Frère est favorable à ce rapport.

R.:L.: « LES AMIS DE LA VERITE », O.: de LYON

Le jour où le RUI existera on se demandera comment on faisait avant.

R.:L.: « DROITURE ET SOLIDARITE », O.: de PARIS 2

La seule constante est la surface de la terre ! L'enjeu est immense. Il va falloir apprendre à partager la richesse. Maçons, nous sommes là pour chercher et trouver les solutions futures.

R.:L.: « SCOLA SAPIENTIAE », O.: de BRIGNOLES

Le Frère est favorable à ce rapport, car on est au cœur du nouveau contrat social dont notre pays a besoin.

R.:L.: « L'ETOILE DU NORD », O.: de DUNKERQUE

Quand on parle d'assistanat, quel recul par rapport à nos engagements aux temps de la révolution ou au 19^{ème} siècle.

Le Grand Orient de France doit refuser ce recul et s'inscrire dans cette réflexion

R.:L.: « MARIANNE DE L'AN I », O.: de PARIS 3

Etudier un Revenu Universel, c'est le faire complètement. Il manque une question que je pose : quelle est la contre-prestation que l'on obtient en échange de ce Revenu Universel.

R.:L.: « NOUVELLE FRATERNITE INITIATIQUE », O.: de LYON

Ce débat a été saccagé par « le politique ». Notre Obédience reprend cette thématique qui pose de nouvelles problématiques. Sur les questions posées, ce serait bien que les différentes Commissions du Grand Orient de France travaillent ensemble, car tous les sujets étudiés sont liés.

R.:L.: « L'AIMABLE SAGESSE », O.: de MARSEILLE

Il y a confusion entre le Revenu minimum d'existence et le RUI qui lui est versé à tout le monde. Ceci remet au jour les relations au travail.

R.:L.: « ETOILE OCCIDENTALE (L') », O.: de DAKAR

Pour le Revenu Universel, nous sommes en retard. En effet, celui-ci existe ; mais en Namibie ! Cela a eu pour effet de faire rester ou revenir la population qui migrerait pour raison économique. Cela n'est pas une utopie, mettons-nous au travail.

Vote sur l'adoption du rapport de la Commission Conventuelle d'Etude de la Mise en Œuvre d'un Revenu Universel Inconditionnel – Le Président précise qu'il s'agit d'un vote sur le rapport et non sur le thème proposé.

L'Orateur précise que la Commission devient Nationale.

Avis de l'Orateur : FAVORABLE

Pour : 963

Contre : 243

Le rapport est ADOPTÉ

La séance est levée à 16h40

Les travaux reprennent à 17h06.

Vérification des présences par vote électronique

La validation des présences fait apparaître que le quorum est atteint avec 1143 présents

Compte tenu de l'impossibilité pour le Conseil de l'Ordre et la Commission Conventuelle du Budget d'évaluer l'impact du Budget 2018, le Président propose changement de l'Ordre du jour afin de passer la Commission Culture avant la présentation du Budget 2018.

Avis de l'Orateur : Favorable

Pour : 1074

Contre : 51

L'Orateur précise que la 2^{ème} séance sera présentée lors de la 5^{ème} séance.

Rapport de la Commission Culture

Le Président Denis BOURGEOIS rappelle l'enjeu majeur de la détermination des questions à l'étude des Loges. 72 questions ont été remontées par nos Loges issues de 11 régions. Il les estime trop peu nombreuses. Les Questions à l'Etude des Loges semblent laisser beaucoup de Sœurs et Frères assez indifférents.

Nous avons de « l'or » entre les mains, dans nos Loges avec ce support de réflexion.

Serait-il absurde d'imaginer que nos Commissions planchent elles aussi sur ces questions ?

Le Frère Yann COUSIN, Rapporteur, présente les rapports d'activité de la Commission et explique le choix des questions qui sont soumis à nos votes.

Question A

Sur les 28 questions dites A d'intérêt général, la commission a retenue 3 questions :

- Comment réinventer la démocratie et la participation des citoyens au 21^{ème} siècle ?
- Comment les valeurs de la franc-maçonnerie nous permettent-elles de traiter la question du handicap dans nos ateliers et dans la société ?
- Le Transhumanisme est-il compatible avec nos valeurs maçonniques « prônant » l'amélioration matérielle et morale de l'Humanité ?

Question B

Sur les 20 questions dites d'intérêt maçonnique ou symbolique, la commission a retenu les questions suivantes :

- Selon Blaise PASCAL, il suffit de se mettre à genoux et de prier pour croire. Suffirait-il, en maçonnerie, de se mettre debout et à l'ordre pour s'y croire ?
- « Le travail discret finit par ressembler à un complot ou à un mensonge... » Dans un monde, où tout le monde parle, les francs-maçons ont-ils encore quelque chose à dire ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?
- La fraternité maçonnique : mythe ou réalité ?

Question C

Sur les 12 questions C, dites sur la Laïcité, la commission a retenu trois questions :

- Entre le respect des libertés fondamentales et l'expression croissante des comportements communautaires, quelle place pour la laïcité de demain ?
- La laïcité peut-elle être perçue comme une atteinte aux libertés individuelles ?
- La laïcité est-elle devenue un dogme comme les autres ?

Question D

Sur les 9 questions D dites sur la paix et les Droits de l'Homme, la commission a retenu 3 questions :

- L'art et la culture demeurent-ils des remparts solides contre la barbarie ?
- Est-ce que le droit à la vie privée existe encore à l'ère du numérique ?
- L'universalisme est-il compatible avec l'idée de Nation ?

Question E

Sur les 3 questions E, dites des Loges Hors métropole, la Commission a validé les propositions des régions.

- Faut-il dissoudre la CPI ? Quelle justice face à l'irresponsabilité des dirigeants d'un monde en crise ?
- Face au dérèglement climatique, la transition énergétique n'est-elle pas le principal défi auquel doit faire face l'Humanité ?
- La francophonie peut-elle contribuer à un rapprochement libre et solidaire entre les peuples et les nations ?

La parole circule :

Compte tenu du nombre d'intervenants, le Président propose la réduction du temps de parole par intervention à 2 minutes

Avis de l'Orateur : Favorable

Pour : 1004

Contre : 133

Le temps de prise de parole est réduit à 2 minutes

R.:L.: « CRISTAL DU LEVANT», O.: de ANEHO

Nous avons souhaité que la question sur la CPI soit retenue. Des pays comme les Etats-Unis, La Russie, n'y siègent pas ? La France y vient sur la pointe des pieds... Les génocides existent toujours. Nous n'arrivons pas à juger ces crimes dans nos pays. La CPI doit être notre seul rempart. Le Grand Orient de France doit porter cette volonté.

R.:L.: « LA FRATERNITE CENTRAFRICAINE», O.: de BANGUI

Question relative à la CPI : Quelles actions notre Obédience peut envisager pour promouvoir des pistes de réforme de la CPI ? Le Frère souhaite que le Grand Orient de France se penche sur cette juridiction internationale qui n'a pas montré une totale indépendance dans ses choix. Le Frère est favorable à l'étude de cette question

R.:L.: « LA JUSTICE», O.: de MARMANDE

Cette Commission s'appelle Culture. Elle doit ainsi interroger tous les champs culturels. La Culture c'est ce qui rend les hommes beaux. Cela aide à la recherche de la Vérité. Cette recherche a par exemple trouvé son aboutissement dans un travail musical qui s'appelle La Source.

R.:L.: « LA CLEMENTE AMITIE», O.: de PARIS 1

Ma Loge traite chaque année deux des questions qui nous sont proposées. Je m'interroge aujourd'hui sur le fonctionnement de cette tradition. A la fois sur le fond et sur la forme. L'intérêt est de pouvoir faire participer à cette réflexion les Apprentis et les Compagnons. Soit le temps pour les traiter est trop court, soit la question n'évoque que peu d'intérêt. Il faut, je le souhaite, que les questions proposées soient beaucoup plus inconfortables qu'elles ne le sont.

R.:L.: « THELEME», O.: de PARIS 4

Le thème du handicap n'a jamais été proposé dans les Questions à l'Etude des Loges alors qu'elle nous questionne tous. Le handicap peut arriver à tous. Ce qui est proposé ici est une véritable réflexion qui amènera le franc-maçon à d'enrichissantes expériences avec un retour sur lui-même et aussi une ouverture à l'autre.

R.:L.: « LE BONHEUR - DIDEROT», O.: de PARIS 4

Pour la question A, l'intervenant est heureux de voir enfin une question intégrant le handicap. Pour la question C, il demande de déporter notre choix sur la première question qui invite véritablement au débat.

Vote sur le choix des questions :

Le F.:Orateur est favorable aux votes des questions

Question A

- Comment réinventer la démocratie et la participation des citoyens au 21^{ème} siècle ? Nombre votes : 384
- Comment les valeurs de la Franc-Maçonnerie nous permettent-elles de traiter la question du handicap dans nos ateliers et dans la société ? Nombre votes : 434
- Le Transhumanisme est-il compatible avec nos valeurs maçonniques « prônant » l'amélioration matérielle et morale de l'Humanité ? Nombre votes : 379

La Question A d'intérêt général est donc : « Comment les valeurs de la Franc-Maçonnerie nous permettent-elles de traiter la question du handicap dans nos ateliers et dans la société ? »

Question B

Sur les 20 questions dites d'intérêt maçonnique ou symbolique, la Commission a retenu les questions suivantes :

- Selon Blaise PASCAL, il suffit de se mettre à genoux et de prier pour croire. Suffirait-il, en maçonnerie, de se mettre debout et à l'ordre pour s'y croire ? Nombre votes : 502
- « Le travail discret finit par ressembler à un complot ou à un mensonge... » Dans un monde, où tout le monde parle, les francs-maçons ont-ils encore quelque chose à dire ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ? Nombre votes : 306
- La fraternité maçonnique : mythe ou réalité ? Nombre votes : 397

La Question B d'intérêt Maçonnique est donc : « Selon Blaise PASCAL, il suffit de se mettre à genoux et de prier pour croire. Suffirait-il, en maçonnerie, de se mettre debout et à l'ordre pour s'y croire ? »

Question C

- Entre le respect des libertés fondamentales et l'expression croissante des comportements communautaires, quelle place pour la laïcité de demain ? Nombre votes : 762
- La Laïcité peut-elle être perçue comme une atteinte aux libertés individuelles ? Nombre votes : 225
- La Laïcité est-elle devenue un dogme comme les autres ? Nombre votes : 213

La Question C sur la Laïcité est donc : « Entre le respect des libertés fondamentales et l'expression croissante des comportements communautaires, quelle place pour la Laïcité de demain ? »

Question D

- L'art et la culture demeurent-ils des remparts solides contre la barbarie ? Nombre votes : 420
- Est-ce que le droit à la vie privée existe encore à l'ère du numérique ? Nombre votes : 399
- L'universalisme est-il compatible avec l'idée de Nation ? Nombre votes : 382

La Question D sur la Paix ou les Droits de l'Homme est donc : « L'art et la culture demeurent-ils des remparts solides contre la barbarie ? Nombre votes »

Question E

- Faut-il dissoudre la CPI ? Quelle justice face à l'irresponsabilité des dirigeants d'un monde en crise ?
Nombre votes : 802
- Face au dérèglement climatique, la transition énergétique n'est-elle pas le principal défi auquel doit faire face l'Humanité ? Nombre votes : 250
- La francophonie peut-elle contribuer à un rapprochement libre et solidaire entre les peuples et les nations ?
Nombre votes : 135

La Question E des Loges de l'Extérieur est donc : « Faut-il dissoudre la CPI ? Quelle justice face à l'irresponsabilité des dirigeants d'un monde en crise ? »

Compte tenu du retard sur le budget 2018, le Président propose le changement de l'Ordre du jour afin de passer la Commission Nationale Permanente de la Laïcité avant la présentation du Budget 2018.

Avis de l'Orateur : Favorable

Pour : 1070

Contre : 88

La modification est ADOPTÉE

Rapport de la Commission Nationale Permanente de la Laïcité

Le Président Gilles KOUNOWSKI précise qu'il y a tant de travail à faire pour promouvoir et même pour défendre la Laïcité. La revue Energie Laïque permet de maintenir le lien informatif auprès de tous les Sœurs et Frères. Il remercie tous les délégués régionaux qui participent activement aux échanges sur ce thème.

La parole circule :

Compte tenu du nombre d'intervenants, le Président propose la réduction du temps de parole par intervention à 2 minutes

Avis de l'Orateur : Favorable

Pour : 980

Contre : 88

La proposition est ADOPTÉE

R.:L.: « L'ÉTOILE DES DEUX POLES », O.: de TROUVILLE SUR MER

Le Frère indique que les travaux seraient davantage complets avec la présence d'un symbole permettant d'identifier spontanément le concept Laïcité.

La réalisation d'un film pourrait également témoigner de prise de paroles multiples vantant les mérites de la Laïcité.

R.:L.: « COMBATS », O.: de PARIS 4

Le Frère ne s'est pas exprimé.

R.:L.: « PHILADELPHES DE LYKIA (LES)», O.: de NARBONNE

La politique permet de diriger les hommes, à condition de respecter la Loi. Or regardez comment est appliquée la Loi sur l'interdiction de dissimuler son visage ? Seule l'école aujourd'hui est un lieu où on respecte la Loi. Mais rien sur l'université où les autres endroits publics.

R.:L.: « PROJET», O.: de REIMS

Je trouve que la couverture médiatique des activités maçonniques est insuffisante et cela est surprenant. Un service public d'information doit être neutre. Le Grand Orient de France devrait pouvoir bénéficier d'une couverture égale. La venue du Pape à Reims, il y a quelques années, pose problème car se elle situait sur plusieurs champs : religieux et diplomatique.

R.:L.: « TRIPLE UNION ET AMITIE», O.: de VOIRON

Si on veut étendre la Laïcité dans le reste du monde, il faut s'appliquer à mettre en place une pédagogie explicative.

R.:L.: « LOCARNO 28», O.: de PARIS 3

Le Frère pose la question : où en est l'Obéissance et bien sûr nos Loges sur les actions d'extériorisation ? et ajoute qu'il serait intéressant aussi d'ajouter à termes une approche internationale.

R.:L.: « LE TRIANGLE FRATERNEL», O.: de MAMOUDZOU-MAYOTTE

Je veux témoigner de l'enrichissement que j'ai pu retirer de ma participation à cette Commission. Deuxièmement, la déclinaison de la Laïcité dans la Région 3 est multiple. Les nombreux problèmes font que nos Frères sont obligés de parler uniquement de liberté absolue de conscience. Est-ce que toutes les questions traitant de la Laïcité sont abordées ?

R.:L.: « LA PARFAITE UNION», O.: de RENNES

Le Frère indique que s'il y a un lieu où la Franc-Maçonnerie est efficace, c'est dans le registre de la Laïcité. C'est le thème qui regroupe le plus de Frères et Sœurs. Il agace aussi, car certains Frères et Sœurs pensent qu'on en parle trop. La Laïcité est un concept, une Loi beaucoup plus qu'une valeur. Le Frère apprécie les débats avec les Frères de la libre pensée mais préfère la pensée libre.

Vote sur l'adoption du rapport de la Commission Nationale Permanente de la Laïcité

Avis FAVORABLE de l'Orateur

Pour : 1045

Contre : 85

Le rapport est ADOPTÉ.

Présentation du Budget 2018

Gilbert LUCATTINI, Grand Trésorier, salue le travail de son prédécesseur. L'intervenant s'appuie sur des transparents pour faire sa présentation.

En ce qui concerne le fonctionnement, la présentation se fait hors vœux à incidence financière. La présentation montre toujours la progression sur tous les types de dépenses et au moins sur 3 ans. Le budget est à l'équilibre.

En ce qui concerne la capitation, calculée sur la base de 52700 adhérents. Augmentation de +0,7% soit +1,2€ mais hors vœux à incidence financière.

En ce qui concerne les fonds dédiés et investissements : voir le détail au titre des documents mis dans la sacoche. Pour les VIF votés ce matin, l'incidence sur la capitation est de 293 000€ soit 5,56€ par Sœur ou Frère.

Donc capitation 2018 = 171,36€

Avis de la Commission Conventuelle du Budget

Le Président de la Commission Conventuelle du Budget, Jacques CLAUDE, recommande d'éviter la préparation du budget dans la précipitation. Le budget se traduit par une hausse qui fait passer le montant de 6,8 millions en 2017 à 7 millions en 2018. Dans l'augmentation des dépenses, si on retire celles liées au système informatique (96 000€) et autres dépenses (293 000€), il reste alors 267 000€ répartis sur plusieurs rubriques. Toutefois, la Commission émet un avis favorable au budget et fait des recommandations : pour absorber les dépenses, il faut faire réétudier chaque poste de dépenses pour faire la chasse au gaspillage. Par ailleurs, la Commission recommande un Responsable pour piloter l'évolution année par année. La Commission propose que les membres de la Commission travaillent désormais avec l'exécutif afin d'identifier très tôt les éventuels problèmes.

Alain DREYFUS, le Rapporteur, précise qu'il a un souhait :

- L'idée est que les VIF puissent être traités le jeudi pour pouvoir travailler sereinement

Quelques constats :

- Le budget progresse vite en 2018 entraînant une augmentation de la capitation de 6,76€
- Dans l'augmentation des dépenses, on peut atténuer la part informatique en 2018.

Ce budget ne présente pas de risque et donc la Commission Conventuelle du Budget émet un avis favorable à son adoption.

Quelques recommandations :

- Pour éviter une trop forte augmentation, on peut chercher des réductions des postes du Grand Orient de France
- Pour chaque poste budgétaire souhait de mettre un responsable pour en piloter les effets
- Les postes d'extériorisation sont difficiles à évaluer.

La parole circule :

Compte tenu du nombre d'intervenants, le Président propose la réduction du temps de parole par intervention à 1 minute compte tenu de l'heure avancée

Avis de l'Orateur : Favorable

Pour : 853

Contre : 108

Le temps de prise de parole est réduit à 1 minute

R.: L.: « SCIENCE ET TRAVAIL-A.CREMIEUX», O.: de PARIS 4

Quelle est l'hypothèse retenue pour l'estimation de 52.000€. Il me semble que 53.000€ serait la bonne estimation pour une hypothèse de calcul plus juste.

Le RG 16 n'a-t-il pas été trop rapidement pris en considération.

R.: L.: « REPUBLIQUE MALOINE», O.: de SAINT MALO

Nous sommes dans une société consumériste. N'est-il pas possible de faire un emprunt de 150.000€ et répartir l'exécution de la dépense sur le futur ?

R.: L.: « LES ETUDIANTS FRATERNITE», O.: de PARIS 2

La Commission RUI compte à 100% alors qu'on aurait déjà pu retirer la part qu'elle coûtait en tant que Commission Conventuelle.

R.: L.: « PROSPECTIVE MAÇONNIQUE», O.: de PARIS 4

Le budget est un acte politique. Celui-ci traduit nos ambitions. Il faut assumer nos responsabilités. Sinon à quoi sert le convent ? Nous pouvons le réduire et ainsi faire des économies.

R.: L.: « LES ADMIRATEURS DE L'UNIVERS», O.: de PARIS 1

Le Frère souligne que nous avons rejeté la politique internationale, ce qui signifie que le Grand Orient de France n'aura pas de budget dédié à ce poste.

R.: L.: « HUMANITE FUTURE», O.: de JUVISY

Attention on prévoit un Directeur du Service Informatique alors qu'on a déjà provisionné pour un AMOA (Assistant à maîtrise d'ouvrage) ; Attention à ne pas doubler les charges.

Sur la traduction, on peut récupérer un peu d'argent sur les ventes.

R.: L.: « VEGA», O.: de NICE

Nous avons alloué hier un budget pour l'informatique qui peut être amputé des 150.000€ prévu pour l'embauche d'un expert.

R.: L.: « LEON GAMBETTA, L'ATELIER REPUBLICAIN», O.: de PARIS 4

Le Frère déplore les conditions du débat. La présentation faite indique qu'on ne paye pas une capitation élevée.

R.: L.: « NOUVELLE FRATERNITE INITIATIQUE», O.: de LYON

Le Frère a entendu l'idée d'embaucher un DSI après la mise en place du nouveau système d'information. Cette méthode est inadaptée, selon lui.

R.: L.: « L'HARMONIE», O.: de NANTES

Un peu de pédagogie serait opportune. Dans les présentations qui sont faites, je pense que toutes les indications (en masse et au détail de l'euro) pourraient figurer simultanément.

R.: L.: « RAISON ET LAICITE», O.: d'AULNAY SOUS BOIS

Nous devons assumer les dépenses.

Intervention du F.: Michel Sayous, Conseiller de l'Ordre

Sur le nombre de Frères, on calcule à partir du nombre au 1^{er} janvier X 1,2% + passage en cours d'année.

En ce qui concerne les deux conseillers, mise en application en milieu d'année. On passe en Convent quand on modifie les régions et là on ne change pas les régions.

La Commission RUI n'a rien coûté cette année, car elle n'était pas « commission nationale ». Le devenant pour la prochaine année maçonnique, son fonctionnement sera entièrement à la charge du budget.

Les budgets informatiques sont engagés. Donc à nous de discuter quand on embauche un Directeur du Service Informatique.

Les traductions n'intègrent pas les droits d'auteur.

Quant aux pistes d'économie, c'est une recherche constante.

L'Orateur précise que le Conseiller de l'Ordre est possible dès 2018

Budget de fonctionnement

Avis du V.:M.: Orateur : Favorable

Pour : 761

Contre : 316

ADOPTÉ

Budget d'investissements courants

Avis du V.:M.: Orateur :

Pour : 792

Contre : 284

ADOPTÉ

Fonds dédiés

Avis du V.:M.: Orateur : Favorable

Pour : 788

Contre : 287

ADOPTÉ

Montant de la capitation 201 ?

Avis du V.:M.: Orateur : Favorable

Pour : 632

Contre : 447

ADOPTÉ

Rapport de la Fondation du Grand Orient de France

Gilbert LUCATTINI, Vice-Président de la Fondation

Le Vice Président de la Fondation Gilbert LUCATTINI reprend l'histoire de la Fondation depuis 1987. De nombreux projets ont déjà été menés. Il précise qu'il ne faut pas confondre son budget avec celui de l'Instance Nationale de la Solidarité Maçonnique. A peu près 2000 donateurs.

Le Président rappelle que ce rapport ne fait pas l'objet de débat.

Rapport de la Commission Nationale de Bioéthique et Santé Publique

Le Président Thierry LAGRANGE précise que cela fait 25 ans que cette Commission travaille avec une réunion, tous les mois, de tous les délégués régionaux. Le rapport est dématérialisé sur l'intranet.

Propos du Président, Thierry LAGRANGE

Le Convent est à nouveau pour nous l'occasion de vous faire part du rapport d'activité de votre Commission de Santé Publique et de Bioéthique et de vous présenter le thème que nous vous proposons de travailler et de porter à la réflexion des Sœurs et des Frères de notre Obédience pour l'année maçonnique 6017-6018.

Le thème que nous vous proposons, « Vivre avec l'Autre, rester humain : les nouvelles servitudes ?! » fera l'objet de l'essentiel des réunions de la Commission Nationale de Bioéthique et Santé Publique pour l'année maçonnique 6017-6018.

La journée Citoyenne comme chaque année, sera en mai 2018 un moment de réflexion et d'approfondissement de nos travaux. Les sujets traités par la Commission Nationale de Bioéthique et Santé Publique ne sont jamais clos, le doute nous habite et sans cesse sur l'amélioration de l'Homme et de la société, nous nous reposons des questions sur les problématiques de santé publique et de bioéthique.

L'ensemble de nos travaux de l'année est repris dans le Tome 14 qui est en ligne sur Netori.

Je terminerai mon propos en saluant le travail et l'engagement des Sœurs et Frères qui constituent la Commission Nationale de Bioéthique et Santé Publique, travail qui nous permet de mener des travaux de qualité.

Propos du Rapporteur Jean-Jacques CASTELLANI

L'an dernier, nos travaux avaient pour thème les enjeux éthiques liés à la dématérialisation de la médecine. Comme toujours, nous nous faisons un devoir de rappeler que notre réflexion est en permanence structurée par les références à la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. C'est bien sûr toujours notre préoccupation cette année avec ce thème multifocal, à la fois un peu mystérieux et un peu provocateur : « une maladie, pour quoi faire ? ».

Le modèle médical traditionnel, classique, perçoit le corps comme une machine qui doit être réparée lorsqu'elle est défectueuse. La caractéristique de ce modèle médical est le fait que la maladie représente un problème crucial auquel doit faire face la société et que ce problème doit être rapidement diagnostiqué et pris en compte.

Les modèles holistiques, intégrant donc la globalité de l'être humain, ont l'avantage de mettre l'accent sur la santé mentale et physique et sur de plus vastes questions relatives à une participation active à la vie sociale, avec l'appréciation d'un « niveau de fonctionnement ».

Étymologiquement la mal-adie est un mal-habitus : je n'habite plus bien le monde. Mon être-au-monde est perturbé. Pour autant est-ce que la possibilité que j'aie de continuer à habiter le monde serait perdue ? Au contraire ne conserverais-je pas malgré tout mon « pouvoir être-au monde » ?

Réponse par l'affirmative : la maladie n'est qu'une altérité, et non une altération. C'est un changement et non une usure !

Et pour cette raison, la loi édicte, impose, régule des mécanismes de protection particuliers pour le malade. Il est protégé par un statut juridique. Sa dignité est préservée, et il lui est garanti, dans les conditions de dépendance qui sont les siennes, non seulement l'accès aux soins, mais une existence humaine et sociale. Avec des imperfections ? des difficultés ? des insuffisances ? Certes, mais il faut faire face à ces réalités !

Nous nous devons d'étayer ces questionnements par une approche plurielle de l'altérité.

En France et dans tous les pays développés, la croissance de l'espérance de vie des cinquante dernières années s'est accompagnée d'un maintien, voire d'une augmentation des inégalités de santé entre groupes sociaux. Ces travaux sur les inégalités s'attachent à améliorer la connaissance des mécanismes qui les sous-tendent et à mesurer les effets des politiques publiques sur ces inégalités de santé, d'accès aux soins et à la couverture santé.

On constate en France, comme dans la plupart des pays d'Europe, des inégalités sociales de recours aux soins, c'est-à-dire des différences, à *besoins de soins donnés*, dans la consommation de soins. En raison de quelles barrières ? Des barrières informationnelles : sur les risques encourus, sur les filières de soins, sur les mécanismes d'assistance. Des barrières culturelles : un rapport au corps différent, un rapport également différent aux systèmes de soins, moins de vision prévisionnelle sur sa propre santé. Et bien évidemment des barrières financières : pauvreté globale, ou même difficultés d'accès simple à une complémentaire santé.

La médecine, la santé mentale, l'accès aux soins, sont des champs d'action cruciaux, où le monde intérieur et le monde extérieur de cette identité peuvent être reliés par une volonté de compréhension et d'aide de l'autre, volonté fondée sur la reconnaissance de nos différences essentielles et de notre humanité commune.

La parole circule :

Compte tenu du nombre d'intervenants, le Président propose la réduction du temps de parole par intervention à 2 minutes

Avis de l'Orateur : Favorable

Pour : 619

Contre : 52

Le temps de prise de parole est réduit à 2 minutes

R.:.L.:. « SAINT JEAN DE TOURS », O.: de TOURS

Je suis stupéfait de voir les rangs du Convent s'éclaircir. Combien serons-nous dans quelques temps à défendre encore nos valeurs ?

R.:.L.:. « LA PENSEE ECOSSAISE », O.: de PARIS 3

Le Frère indique que le milieu médical travaille en plusieurs points notamment cliniques, traitement, contrôle....

Aussi, de nombreux malades sont soignés gratuitement. Le Frère précise que la médecine est très bien en France.

R.:.L.:. « LOCARNO 28 », O.: de PARIS 3

Au niveau de la méthode, la lecture du rapport est très intéressant mais quelle méthode de travail avec nos Loges et pour quelle ambition ?

R.:.L.:. « FREDERIC DESMONS LAICITE », O.: de PARIS 3

J'ai été touché hier par des propos qui disaient « lorsque nous mourrons, qui s'occupera de nos enfants ? » Nous devrions aussi travailler sur des questions très concrètes. Le statut du handicap qui n'est reconnu qu'à partir de 80 %. Et jusqu'à ce pourcentage, que fait-on ? Il temps que notre Franc-Maçonnerie s'empare vraiment de ce sujet.

Vote sur l'adoption du rapport de la Commission Nationale de Bioéthique et Santé Publique

Avis FAVORABLE de l'Orateur

Pour : 641

Contre : 63

Le rapport est ADOPTÉ.

La séance est levée à 20 h 16.

Loges absentes à la 4^{ème} Séance Plénière

Boitier	Région	Loge	Orient	N°Loge
87	02	AIMEZ	SAINT ZACHARIE	4743
91	02	COMPAGNONS DU SANGRAAL	TOULON - HYERES	4985
130	03	FILS D'ARARAT (LES)	EREVAN	2794
145	03	PILIER DU TEMPS	PORT MATHURIN - ILE RODRIGUES	4301
152	03	ETERNELS APPRENTIS (LES)	LA POSSESSION	4702
237	04	TROIS FRONTIERES (LES)	SAINT LOUIS	4660
281	05	PARFAITE HARMONIE 6011 (LA)	CLERMONT FERRAND	1147
296	05	FRERES REUNIS (LES)	MONTARGIS	2445
332	05	FRATERNITE DU TRAIT CARRE (LA)	VEZELAY	5225
353	06	TRADITION ET MOUVEMENT	BONNEVILLE	0590
479	07	CHEVALIERS EUROPEENS DU GRAAL	IVRY	1663
570	08	SAINT JEAN DE LA PARFAITE UNION	AGDE	1783
608	09	FIDELITE (LA)	ALENCON	0120
629	09	HUMANISME ET LAICITE	QUIMPER	1187
695	09	POMME SABOLIENNE (LA)	SABLE	4766
765	10	RESURGENCES	ROUBAIX	4456
779	10	TERRE ET CIEL	SAINT QUENTIN	5199
842	12	EUROPE 89	PARIS 2	2287
845	12	ARAGO FRATERNITE	PARIS 2	3275
974	14	DANTE 2001	PARIS 4	3245
1015	14	BRATSTVO (FRATERNITE)	VELIKO TARNOVO	6006
1016	14	VISTINA-LA VERITE	SKOPJE	6008
1019	14	VERNOST (FIDELITE)	BELGRADE	6021
1020	14	ZORA (AURORE)	BELGRADE	6022
1021	14	UJEDINJENJE (UNION)	BELGRADE	6023
1027	14	SVETI SAVA (SAINT SAVA)	BELGRADE	6029
1030	14	NIKOLA TESLA	BANJA LUKA	6033
1031	14	SVETLINA-SOFIA	SOFIA	6034
1042	15	FRATERNITE-RASSEMBLEE	AIX EN PROVENCE	0081
1140	15	LIVRE BLANC (LE)	MARSEILLE	2628
1140	15	LIVRE BLANC (LE)	MARSEILLE	2628